

# Histoire de Castelmoron d'Albret



*Synthèse historique réalisée par Jean-Paul Dous,  
conseiller municipal de Castelmoron d'Albret aux affaires culturelles et au patrimoine*

Crédit photographique (couverture et page 4) : Robert Dony, photographe indépendant

## L'oppidum gallo-romain

« Castelmoron existait-elle avant l'invasion des Sarrazins ? » écrit Léo Drouyn<sup>1</sup>, faisant implicitement référence au fait que, pour beaucoup, Castelmoron signifierait « château Maure ». « A-t-il été fondé par les Maures vainqueurs ou par les Maures vaincus ? Questions oiseuses, auxquelles on ne peut faire une réponse s'appuyant sur un fait historique ». Selon l'avis de la plupart des historiens, Moron - de Castelmoron - ne viendrait pas de *Maure* mais du bas-latin *moronis*, qui signifie « sombre » (les expressions *maure*, *maurin*, *mauron* ayant été usitées dans la Guyenne ancienne comme synonymes de « brun », de « noir » ou d'« obscur »). Castel-Moron signifierait donc « château sombre » (comme le Castelmoron de Virelade), la forteresse apparaissant telle du haut des collines surplombant le village, celui-ci se situant en effet dans le creux d'un val<sup>2</sup>.



Castelmoron d'Albret a fait l'objet de nombreux dessins et aquarelles au XIX<sup>e</sup> siècle. Parmi les plus anciennes reproductions, celle qui figure dans "La Guienne historique et monumentale" d'Alexandre Ducourneau (1844)

Et de fait : en arrivant pour la première fois à Castelmoron, on constate que le village se situe dans un creux: le vallon de Ségur. En outre, lorsqu'on se trouve au pied du village sur la route, on remarque que le bourg est juché sur un éperon rocheux impressionnant. Ainsi le village se trouve-t-il sur un tertre au fond d'un val, sur une position surélevée mais dans un trou, entouré de plateaux surplombants. Caractéristique topographique intéressante du point de vue stratégique, donnant à la place un intérêt de premier rang en matière de défense: « de partout la ville est environnée par les coteaux, précise Drouyn, mais de trop loin, pour qu'ils aient pu être nuisibles avant l'invention de l'artillerie. » Le village est « à plus d'un jet d'archer » par rapport aux collines avoisinantes. C'est du reste cette « position naturelle très forte » qui permet raisonnablement d'envisager que l'origine de Castelmoron (lieu s'intégrant à une région où l'on a retrouvé des traces des premiers

1 Léo Drouyn : « La Guienne militaire » (1865)

2 Les avis sont en réalité très partagés. Pour Henri Ribadiou, après la défaite des Maures en 732 face à Charles Martel, « un assez grand nombre de fugitifs [parmi ces Maures] purent rester en Gascogne où ils se fixèrent et où ils paraissent avoir formé de petites colonies que l'on reconnaît encore aux noms de Castelmoron, Morillon, Maurin, Roche-Maurin, Sarcignan, Sarrazin » (« Histoire de la conquête de la Guyenne par les Français » 1866). Ce que reprend le IX<sup>e</sup>ème volume du bulletin polymathique du Museum d'instruction publique de Bordeaux en 1811 : « une ancienne tradition donne à penser que Castelmoron fut, après le règne de Charlemagne, un réduit ou château bâti par quelques Maures ou Sarrasins d'Espagne qui restèrent dans la contrée et se convertirent à la foi catholique, [de même qu'ils] construisirent à Saint-Émilion, près de Libourne, une bourgade appelée Villa-Morina, Villa-Morine ». Ainsi donc, si « Castelmoron n'a rien qui puisse justifier l'origine mauresque qu'on lui attribue », le nom lui-même pourrait venir de ces « Maures vaincus et asservis » qui se seraient repliés dans le village (cf. fond documentaire de la famille périgourdine d'Arlot de Saint-Saud - Antoine Arlot fut gentilhomme de la chambre d'Henri de Navarre à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle - légué aux Archives Départementales de la Gironde). Ce que semble confirmer la seule référence historique du blason de Castelmoron que nous avons trouvée, tirée d'un armorial de Guyenne, lui-même extrait de l'Armorial Général de France de Charles-René d'Hozier (datant de 1696), faisant apparaître un « château donjonné de trois pièces de gueules, surmonté de trois têtes de Maure de sable, tortillées du champ, rangées en fasce », en lieu et place des fleurs de lys et de l'étoile à six branches qui y figurent dans la représentation d'aujourd'hui, les « têtes de Maures » figurant en général pour les maisons qui les empruntent quelque fait d'armes contre l'invasion des Maures en Europe.



habitants de notre pays) est sans doute antérieure à l'époque gallo-romaine, la place ayant même dû être « habitée par le premier groupement humain établi dans la contrée »<sup>3</sup>.

« Lorsque, au III<sup>e</sup> siècle, écrit Georges Lanoire<sup>4</sup>, les légions romaines d'Adrien eurent conquis la région appelée depuis Aquitaine, ils eurent vite fait de trouver l'oppidum gaulois surplombant le Ségur », la ville fortifiée bénéficiant grâce à son tertre d'une position de surplomb lui servant de défense naturelle. À cette époque, les ingénieurs romains semblent avoir tracé le chemin (que l'on appelle aujourd'hui « le Pavé ») qui, par la porte du Moulin à l'Ouest du village, rejoint en contrebas le moulin du Ségur, permettant de relier la ville fortifiée à La Réole, à 13 kms de là. « Ils élargirent les sentiers celtiques, commente Lanoire, construisirent des ponts sur le ruisseau, bâtirent des maisons en pierre, plantèrent des vignes, installèrent de nombreux boutiquiers et des artisans ».

## Le bourg castral

« Au VIII<sup>e</sup> siècle, poursuit Lanoire, [suite à l'invasion des] Maures d'Espagne [qui] déferlèrent sur la Gaule, la pauvre petite cité romaine fut aux trois-quarts détruite par l'incendie, et une centaine d'hommes périrent dans les flammes »<sup>5</sup>. En l'an 802, on avance ici que l'empereur Charlemagne, qui résidait en son palais proche de Casseuil, aurait fait reconstruire la cité<sup>6</sup>. « En cinq ou six années, la petite ville avait repris son visage et son activité d'antan. Pour la protéger en cas d'attaques nouvelles, un château fut construit au X<sup>e</sup> siècle »<sup>7</sup>. C'est ainsi que, « au dixième siècle, [Castelmoron] était déjà une bourgade importante. Un document de cette époque, tiré des cartulaires de Saint-Pierre de La Réole, porte que le seigneur de Castelmoron devait hommage au prieur de cette abbaye »<sup>8</sup>.

« Au XII<sup>e</sup> siècle, les Templiers, alors maîtres de la situation, pour éviter que la ville subisse à nouveau un désastre comme lors du passage des Maures, firent élever autour d'elle une enceinte fortifiée qui formait un quadrilatère irrégulier de 970 mètres de long. Contre ces murs épais s'appuyait le château bâti au X<sup>e</sup> siècle »<sup>9</sup>. Au XIII<sup>e</sup> siècle, ceux-ci élargirent et approfondirent la ligne de fossés creusée au X<sup>e</sup> siècle par « le premier baron »<sup>10</sup>. « Des trois côtés, au nord, au sud et à l'est, commente pour sa part Drouyn, ses remparts [étaient] bâtis sur des rochers escarpés. Une dépression naturelle du terrain, et sans doute un fossé qui n'existe plus, la protégeaient à l'ouest, où elle se relie au plateau »<sup>11</sup>.

3 Léo Drouyn op.cit. Cette thèse est elle-même suggérée dans la présentation de la thèse de Sylvie Faravel de 1991 (« Occupation du sol et peuplement de l'Entre-deux-Mers bazadais de la préhistoire à 1550 ») rédigée dans les Annales du Midi (Revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale) en 1992 : dès la période gallo-romaine, on constate l'essor d'un peuplement dans la vallée du Drot et les débuts du plateau de l'Entre-deux-Mers (celui-ci devant toutefois rester jusqu'au défrichement entrepris durant le haut Moyen Age « une sorte de "no man's land" entre Garonne et Dordogne »). Or Castelmoron se trouve sur les marches orientales du plateau de l'Entre-deux-Mers, à proximité de la vallée du Drot.

4 Georges Lanoire et Gervais Garineau : « Une antique sénéchaussée : Castelmoron-d'Albret » (1952)

5 Ibid.

6 Nous émettons ici le conditionnel, une confusion sur le nom latin de *Casseuil* pouvant être à l'origine de ce récit. Dans le même registre de « légende orale », on a supposé aussi que le château aurait en fait été construit par les fameux « fugitifs maures » évoqués note 2.

7 La date de création du château est une supposition historique. En revanche, il est certain pour l'historien Jean-Bernard Marquette qu'il y a eu un château à Castelmoron : « il y avait à Castelmoron un château qui est attesté dès 1254. On le retrouve ensuite associé à ceux de Gensac et Miremont, à travers l'histoire de la famille de Bergerac, puis de celle des Albret. L. Drouyn qui s'était interrogé sur son emplacement estimait qu'il devait être situé à la pointe du promontoire [constituant l'éperon rocheux sur lequel se trouve le village, qui] est dirigée vers le sud-est, en direction d'un vallon au fond duquel coule un affluent du Drot, le Ségur ». En fait, selon le croquis reproduit par l'historien à partir du plan initialement établi par Léo Drouyn dans « La Guienne militaire », le château se situait dans l'actuelle rue de l'Amitié, depuis l'emplacement actuel de la mairie jusqu'à la fin de la boucle qui termine la rue pour aboutir à la place de l'église, le logis principal étant dirigé côté sud-est à la tête du promontoire (Jean-Bernard Marquette : « Les Albret. L'ascension d'un lignage gascon » (1973).

8 Fond « Saint-Saud » op.cit.

9 Georges Lanoire et Gervais Garineau op.cit. Cette « légende templière » de la création de l'enceinte tout autour du château ne repose sur aucune source historique. Certes, suite aux analyses archéologiques effectuées par Léo Drouyn et aux études des historiens (Jacques Gardelles, Jean-Bernard Marquette, Sylvie Faravel notamment), on sait que Templiers et Hospitaliers ont fondé des commanderies dans l'Entre-deux-Mers entre 1159 et 1214 : les Templiers à Blésignac, Montarouch (Targon) et Sallebruneau (Frontenac), les Hospitaliers à Roquebrune ou Villemartin. Mais Castelmoron n'est jamais cité comme bourg castral ayant pu être construit, reconstruit ou modifié par un ordre monastique (hospitalier ou militaire) au XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècles.

10 Georges Lanoire et Gervais Garineau op.cit.

11 Léo Drouyn op.cit.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, Lanoire avance encore que les Templiers élevèrent au centre du bourg la chapelle castrale, baptisée « Sainte-Catherine » (du nom de la sainte d'Alexandrie, celle qui sera plus tard une des « voix » de Jeanne d'Arc). À cette époque, on peut donc parler (dans cette optique) d'une « prospérité [du bourg] créée par les Templiers », la population s'élevant « jusqu'à 300 âmes »<sup>12</sup>. Avec son château et son enceinte fortifiée, Castelmoron devient définitivement un *castrum*, un village fortifié placé sur une hauteur, autrement dit un bourg castral, au même titre que Pommiers, Gensac, Pujols et Rions dans l'Entre-deux-Mers<sup>13</sup>.

La sécurité de la place forte est assurée au nord par la porte des douves, vraisemblablement munie d'un pont-levis, se situant (selon le croquis établi par Drouyn<sup>14</sup>) au sommet actuel de la Grand'Rue (sur l'emplacement actuel de la sénéchaussée), et à l'ouest par la porte du Moulin (datant du XIV<sup>e</sup> siècle, encore debout aujourd'hui), principalement utilisée par les cavaliers et les chariots. Outre le grand fossé côté ouest, précise l'archéologue, « il en existait primitivement un autre, qui prenait depuis la porte du Moulin jusqu'à celle des douves », constituant « la limite de la forteresse primitive, la porte de cette première forteresse [devant initialement] se trouver à l'escarpe de ce fossé »<sup>15</sup>, regardant donc la dépression versant ouest.



Toujours selon Drouyn, la place forte comportait « trois poternes », trois portes intégrées aux fortifications, accessibles à pied, permettant aux habitants du bourg d'entrer ou de sortir de façon discrète : l'une au nord-est (selon le plan établi par Jean Bernard Marquette), deux à l'est (le long de ce qui constitue aujourd'hui le tracé droit de la rue de l'Amitié). Au nord-ouest, de l'autre côté de ce qui est aujourd'hui la rue de la République, en face du départ de la Grand'rue (sur ce qui est maintenant le terrain de Saint-Martin-du-Puy) se situait « la porte de la Fontaine, [aujourd'hui] entièrement démolie, devant laquelle existait jadis une énorme motte artificielle »<sup>16</sup>, appelée ainsi parce que l'eau de la fontaine qui s'y trouvait permettait d'inonder les fossés. Enfin, à la terminaison de ce qui est aujourd'hui le côté occidental de la rue de la Tranchée, « paraît avoir existé une porte, dont les portions encore debout [à l'époque de Drouyn] paraissent cependant très anciennes »<sup>17</sup>.

12 Georges Lanoire et Gervais Garineau op.cit.

13 Jean-Bernard Marquette : « Habitats fortifiés en Bordelais, Bazadais, pays landais du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle » (1987). « Les collines de l'Agenais et de la Gascogne orientale présentaient de nombreux exemples d'agglomérations installées dans les premières défenses d'un château. Dans le Bazadais, Castelmoron-d'Albret, Gensac, Pujols, Mauvezin, sans doute Dieulivol, se sont ainsi développés. Les défenses de ces annexes devaient être sommaires encore au XIII<sup>e</sup> siècle, et les murailles de pierre étaient, comme les simples terrassements, souvent démunies de tours », même si Castelmoron, au même titre que Gensac, Pujols, Rauzan et Pommiers, était considéré comme « une grande châtelainie » (Jacques Gardelles, : « Châteaux du Bazadais et du Sud-Ouest gascon de 1250 à 1330 » (1960)). On note d'ailleurs qu'au XIV<sup>e</sup> siècle « il y avait un bayle à Castelmoron », un représentant des Albret dans la seigneurie, faisant office de châtelain, administrant le territoire pour le compte du seigneur, exerçant même à ce titre un pouvoir judiciaire (Jean-Bernard Marquette : « Les Albret » op.cit.).

14 Léo Drouyn op.cit.

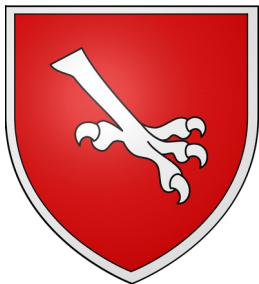
15 Ibid. L'escarpe est le talus intérieur du fossé d'un ouvrage fortifié regardant la campagne. « Là, en effet, précise Drouyn, le promontoire se rétrécit, et une dépression de terrain paraît occuper la place d'anciens fossés. Cette hypothèse paraît plus que probable, lorsqu'on saura que la petite place située sur la ligne de ces deux points porte le nom de place de la Tranchée » (op.cit.).

16 Ibid.

17 Ibid.

Par ailleurs, il semble qu'une deuxième enceinte, affectant « la forme d'un triangle dont la pointe [était] dirigée vers le nord-ouest », ait été construite plus tard, probablement au XIV<sup>e</sup> siècle, (à l'époque où les Albret prirent possession de Castelmoron), car la « tour ronde, vestige de [cette] seconde enceinte » selon Marquette, date du XIV<sup>e</sup> siècle d'après Drouyn.

## Les seigneurs de Gensac



Comme le relate Sylvie Faravel, les seigneurs de Gensac sont attestés dès le XI<sup>e</sup> siècle en Bazadais septentrional (le Bazadais constituant l'ancien diocèse de Bazas, ce territoire correspondant en partie à la moitié orientale de l'actuel département de la Gironde<sup>18</sup>), leurs domaines s'étendant « depuis la Dordogne au nord jusqu'au Drot au sud, avec un noyau secondaire de possessions dans le Réolais »<sup>19</sup>. Or dès le XII<sup>e</sup> siècle, on constate « la trace du château de Castelmoron dans la zone d'influence des seigneurs de Gensac : même si le château de Castrum Morum n'est pas directement attesté avant 1254, on relève l'existence d'un certain Piligatus de Castro Mauron qui apparaît entre 1095 et 1121 dans l'entourage de Raymond II de Gensac et d'un "seigneur de Castelmoron" mentionné dans les Coutumes de La Réole à la fin du XII<sup>e</sup> siècle »<sup>20</sup>.

## La maison de Bergerac



À la fin du XII<sup>e</sup> siècle, commente encore Sylvie Faravel, « le mariage de l'héritière de Gensac, Géralde, avec Hélié Rudel II de Bergerac marque l'arrivée d'une puissante famille périgourdine dans le quart nord-ouest du Bazadais septentrional : les Rudel, seigneurs de Bergerac »<sup>21</sup>. De facto, Castelmoron fait partie des possessions des seigneurs de Bergerac. Dès 1218, les documents attestent que Castelmoron, avec Gensac et Pons, est une des châtelainies<sup>22</sup> du seigneur de Bergerac, comte de Périgord. De même, dans une lettre du pape Honorius III, Élie Rudel est désigné comme étant le seigneur de Bergerac, Gensac et Castelmoron. En 1280, « la vicomté de Castelmoron [s'étend] du Dropt, au sud, jusqu'à la Durèze, au nord, de Saint Ferme au levant, jusqu'au ruisseau du pont d'Arman, aux portes même de Sauveterre »<sup>23</sup>.

18 Le Bazadais « historique » (relatif au diocèse) partait de Langon au sud-ouest, Frontenac et Sauveterre à l'ouest, Rauzan et Gensac au nord, Pellegrue et Monségur à l'est, Casteljaloux au sud-est, Captieux au sud.

19 Sylvie Faravel : « Deux seigneuries nord bazadaises des bords de la Dordogne : Civrac et Gensac (XI<sup>e</sup> siècle – 1254) » (in : « Les seigneuries dans l'espace plantagenêt (c. 1150-c. 1250) » – ouvrage collectif dirigé par Martin Aurell et Frédéric Boutouille - 2009). « [Les] châteaux [des Gensac] font partie des premiers châteaux du Bazadais, ceux-ci [apparaissant] dans la documentation très peu de temps après le castrum de Taillecatvat, forteresse ducale située dans la vallée du Drot citée pour la première fois en 1070 lorsque le duc de Gascogne y tint sa cour » (ibid.).

20 Ibid.

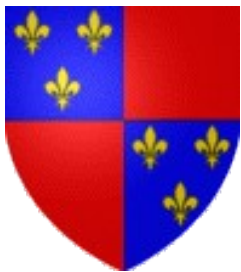
21 Ibid. Rudel était un sobriquet adopté par les seigneurs de Bergerac, en un temps où ce surnom était utilisé par les comtes de Périgord. Or les Bergerac, famille illustre et puissante fleurissant depuis le XII<sup>e</sup> siècle, relevait en plein fief du comté de Périgord. « Hélié Rudel II épousa, avant 1180, Géralde ou Géraude de Gensac, fille et héritière d'Adhémar, seigneur de Gensac » (cf. les bulletins de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Périgord (1874-1937) in : Les archives du Périgord).

22 « Dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, les Rudel de Pons et de Bergerac se sont installés à Gensac, Castelmoron, Pellegrue, Pujols » (Jacques Gardelles op.cit.). « Élie Rudel, chevalier, seigneur de Bergerac, était à la tête d'une des plus belles fortunes de l'Aquitaine : en plus de la seigneurie de Bergerac dont les dépendances s'étendaient entre Dordogne et Drot et qui comprenaient, en autres, le château de Montcuq, il possédait les châtelainies de Gensac et de Castelmoron en Bazadais, ainsi que celles de Pons et de Montignac qui provenaient de la succession de la maison de Pons » (Jean-Bernard Marquette : « Les Albret » op.cit.)

23 Georges Lanoire et Gervais Garineau op.cit.

Parallèlement à ces acquisitions, il faut intégrer la donne que, depuis le mariage d'Aliénor d'Aquitaine avec Henri Plantagenêt, futur roi d'Angleterre en 1152, le duché d'Aquitaine appartient au royaume d'Angleterre, partage à l'origine du premier conflit entre Capétiens et Plantagenêts. En 1259, suite au traité de Paris signé entre le roi de France Louis IX (Saint-Louis) et le roi-duc d'Angleterre Henri III, le conflit cesse un moment, le roi d'Angleterre conservant la suzeraineté sur ses terres en France (Guyenne, Périgord, Agenais, Quercy, Limousin, Saintonge)<sup>24</sup>. En 1288, sous Édouard 1<sup>er</sup> roi d'Angleterre, Castelmoron devient le chef-lieu d'une baronnie. « *En 1288, Édouard, roi d'Angleterre, fixe par une charte les limites du territoire de la vicomté de Castelmoron et la divise d'avec la bastide Sauveterre* »<sup>25</sup>. En 1310, Édouard II, roi d'Angleterre, et Isabeau de Lévis, dame de Bergerac et de Pons, veuve de Renaud de Pons, signent un traité cédant au souverain anglais pour deux ans le château de Bergerac et la forteresse de Castelmoron.

## La maison d'Albret



En 1334, suite au décès d'Élie Rudel, sa veuve Mathe d'Albret, suite à d'inraisemblables manigances, parvient, malgré l'opposition virulente de Jeanne de Pons, sœur d'Élie Rudel, épouse d'Archaubaud IV, comte de Périgord, à récupérer la quasi-totalité de la succession de Bergerac (dont Castelmoron, Gensac, Montcucq et Miremont) et à l'intégrer dans la maison d'Albret<sup>26</sup>. Il faut dire que « *le sire d'Albret [Bernard Ez, le frère de Mathe, qui dirige les transactions en sous-main] est un féodal dans le vrai sens du mot, c'est-à-dire [quelqu'un] qui cherche par tous les moyens l'agrandissement de ses domaines et l'augmentation de ses revenus* »<sup>27</sup>.

C'est ainsi que, titulaires à l'origine d'une modeste baronnie à Labrit au nord des Landes de Gascogne, les seigneurs d'Albret, grâce au captage de multiples dots et héritages, acquièrent une partie des Landes jusqu'à l'Adour, les fiefs de Nérac et de Casteljaloux. Au moment où ils récupèrent Castelmoron, Gensac et Montcucq au début du XIV<sup>e</sup> siècle, les Albret possèdent aussi les villes de Rions et de Langoiran dans l'Entre-deux-Mers, Meilhan dans le Lot-et-Garonnais, Puy-normand et le Cubzaguais au nord de la Dordogne<sup>28</sup>. Ainsi donc en Guyenne, « *l'aristocratie châtelaine est dominée par une seule famille, les Albret, qui tiennent le tiers du Bazadais septentrional* »<sup>29</sup>.

La possession de Castelmoron est ratifiée par le sénéchal anglais pour le compte du roi-duc d'Aquitaine, Édouard III. En retour, celui-ci, qui a besoin au début de la guerre de Cent Ans de places fortes sûres pour protéger son duché de Guyenne, se fait céder par Mathe d'Albret la garde de plusieurs châteaux, dont la forteresse de Castelmoron.

De 1340 à 1360, Bernard Ez qui représente la maison, est acquis à la cause anglaise. La plupart de ses fiefs dans le Bazadais et le Périgord ayant été annexés à titre de repréailles par le roi

24 C'est à cette époque que les bastides sont construites par les Anglais : de 1250 à 1330, quelque trois cents bastides sont fondées en Gironde. L'idée est de créer des villes nouvelles en favorisant le commerce. Pour inciter les populations à y vivre, on leur octroie divers avantages matériels. Administrées par des consuls ou des jurés, ces cités présentent un plan à stricte géométrie : îlots d'habitations carrés ou rectangulaires, rues perpendiculaires, place centrale dédiée aux activités commerciales. La bastide ne se fédère plus autour de l'église mais de la place, centre de vie et d'échanges (foires et marchés). (Cf. Odon de Saint-Blanquat : « Comment se sont créées les bastides du Sud-Ouest de la France ? »). Castrum féodal, Castelmoron se retrouve ainsi situé entre deux bastides: Sauveterre et Monségur.

25 Fond « Saint-Saud » op.cit.

26 Jean-Bernard Marquette : « Les Albret » op.cit.

27 Gabriel Lorette : « Arnaud Amanieu, sire d'Albret, ses rapports avec la monarchie française pendant le règne de Charles V ». Nous reproduisons ici ce commentaire concernant Arnaud Amanieu (qui viendra plus tard) car il définit tout aussi bien Bernard Ez, le frère de Mathe.

28 Jean-Bernard Marquette : « Les Albret » op.cit. C'est ainsi que, « *de modeste seigneur landais qu'il était probablement à l'origine, le sire d'Albret était devenu, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, un des plus puissants vassaux du roi-duc* » (Ibid).

29 Présentation de la thèse de Sylvie Faravel (op.cit.).

de France, les fils de Bernard Ez accompagnent Henri de Lancastre, comte de Derby, lieutenant du sénéchal de Guyenne, pour récupérer militairement leurs possessions. Après Bergerac reprise en 1345, ils réussissent à récupérer La Réole « *en prenant sans doute au passage Monségur* », ainsi que probablement Castelmoron<sup>30</sup>. « *Selon Octave de la Montaigne, Castelmoron [fut ainsi assiégé] en 1345 par les Anglais* », mettant le feu aux travaux de défense, ce qui provoqua (accidentellement semble-t-il) la destruction par incendie du château<sup>31</sup>.

Pendant de longues années, le village va alors survivre dans un état quasi-misérable. « *La guerre de Cent Ans, le terrible hiver 1489, [ainsi que] les épidémies qui le suivirent, firent perdre à cette bourgade la moitié de ses habitants*<sup>32</sup> ». En outre, « *de l'an 1424 à l'an 1435, les routiers gascons (compagnies de mercenaires recrutées durant les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles lors de la guerre de Cent Ans, et qui, désœuvrées, étaient laissées à elles-mêmes) prirent Vayres, Gensac, Sainte-Foy, le Mas-d'Agenais, Marmande, Sauveterre, Monségur [et] Castelmoron* »<sup>33</sup>, ce qui se solda par des pillages. Le dommage est tel pour le village que, « *au cours du XV<sup>e</sup> siècle, la comtesse Isabelle de Foy, femme d'Archambaud de Grailly, vint un jour à cheval [au bourg], escortée d'une dizaine de dames de la noblesse de son temps, apporter des vivres, vêtements et des secours en argent aux malheureux survivants du village* »<sup>34</sup>.

Loin de ces infortunes locales, grâce aux dons et gratifications qu'ils retirent d'un jeu politique entre France et Angleterre, les Albret augmentent encore leur influence pendant la guerre de Cent Ans, acquérant une puissance financière qui constitue une exception à une époque où la noblesse est confrontée à de graves difficultés<sup>35</sup>. Finalement, les Albret se rattachent au parti français à partir de 1362, ce que consacrent le mariage d'Arnaud-Amarieu d'Albret avec Marguerite de Bourbon, belle-sœur de Charles V en 1368, et la concession du droit d'écarteler leur armes de celles de France. En 1402, le roi de France confère à Charles I<sup>er</sup> d'Albret la dignité de connétable de France. Comblée des faveurs de Charles VI puis de Charles VII, la maison d'Albret poursuit ainsi son irrésistible ascension.

À cette époque, la seigneurie de Castelmoron (avec celles de Gensac et de Montcucq) fait partie des possessions de la branche de Sainte-Bazille chez les Albret, « *ensemble certes dispersé mais non négligeable dans la partie septentrionale du diocèse de Bazas et en bordure de la Dordogne : pays de terrasses et de collines portant encore sans doute de nombreuses forêts, mais dont la densité du peuplement et les possibilités économiques étaient sans commune mesure avec la plupart des domaines de la branche aînée* » (ceux-cis comprenant, outre les possessions landaises, la vicomté de Tartas, les seigneuries de Nérac, Casteljaloux et Meilhan)<sup>36</sup>.

---

30 Jean-Bernard Marquette : « Les Albret » op.cit.

31 Georges Lanoire et Gervais Garineau op.cit.

32 Georges Lanoire et Gervais Garineau op.cit.

33 Henri Ribadiou op.cit.

34 Georges Lanoire et Gervais Garineau op.cit.. Archambaud de Grailly était comte de Benauges, son château se situant à Arbis. Il fut en 1377 sénéchal de Gascogne pour le compte du roi d'Angleterre. Pendant cette triste période, le fief de Castelmoron passe, de 1480 à 1542, à la vertu de deux alliances successives, sous la possession de deux familles différentes avant de revenir plus tard dans le giron d'Albret. En 1480, Castelmoron passe sous la coupe d'un noble franco-italien, Boffille de Juge, de la famille Del Giudice d'Amalfi, qui, après avoir servi Louis XI, épouse Marie d'Albret, sœur d'Alain d'Albret (arrière-grand-père de Jeanne d'Albret). Leur fille Louise de Juge, « dame de Castelmoron d'Albret et de Gironde », épouse quant à elle en 1494 Jean II de Montferrand, vicomte de Foncaude, ce qui fait passer Castelmoron dans le fief de Montferrand (une des baronnies les plus importantes du Bordelais, possédant notamment des forteresses à Bassens et Langoiran). En 1542, vicomté de Castelmoron et seigneurie de Gironde sont finalement rachetées par Henri II d'Albret à Charles et David de Montferrand (Cf. « Contribution à l'histoire du protestantisme en Entre-deux-Mers » op.cit.).

35 « *Un panorama de leurs possessions à l'époque permet de comprendre la place éminente qu'ils occupent sur l'échiquier politique lorsque le Prince Noir préside aux destinées de la grande principauté d'Aquitaine* » (Jean-Bernard Marquette : « Les Albret » op.cit.).

36 ibid.



## Le duché à l'époque des Valois

L'apogée des Albret se situe aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. En 1470, les Albret héritent des comtés de Bigorre et du Périgord, ainsi que de la vicomté de Limoges. Leur nouvelle puissance leur permet de revendiquer un temps l'héritage du duché de Bretagne. Les Albret deviennent des familiers de la cour de France à travers leurs alliances. À la fin du XV<sup>e</sup> siècle (1483), le roi de France Louis XI marie Jean III, seigneur d'Albret à Catherine de Foix, reine de Navarre, fille de Gaston XI (lui-même souverain de Béarn-Foix-Navarre). La maison d'Albret intègre ainsi en 1484 (sous Charles VIII) le comté de Foix, la vicomté de Béarn, et, couronnement suprême, la souveraineté de Navarre. L'Armagnac est acquis en 1527 sous François I<sup>er</sup>. Ce nouveau territoire et diverses autres possessions (Castres, Dreux, etc...) donnent aux Albret un vrai rôle politique au siècle de la Renaissance.

En 1527, François I<sup>er</sup> marie son ami Henri d'Albret à sa sœur, Marguerite d'Angoulême, cette dernière faisant du château de Pau une demeure à la mode Renaissance, et de la cour béarnaise un foyer littéraire et un haut lieu de l'évangélisme français. Vicomte de Béarn, roi de Navarre, possédant les comtés de Foix, Périgord, Armagnac et Bigorre, beau-frère de François I<sup>er</sup>, Henri II d'Albret rivalise avec les princes les plus riches du royaume. C'est à ce titre que l'on a pu dire qu'Henri II d'Albret transmettra à son petit fils Henri IV « *la principauté la plus vaste que la féodalité non capétienne ait conservée après Louis XI* <sup>37</sup> ».



Henri II d'Albret

Paradoxalement, même si on relève que « *la famille d'Henri IV [a sans doute] séjourné [de temps à autre à Castelmoron] au XVI<sup>e</sup> siècle* », et que, plus anecdotiquement, « *au début du XVI<sup>e</sup> siècle, Jean Maur, le célèbre imprimeur natif de Mayence, vint installer sa presse et son petit atelier dans une des maisons de Castelmoron* <sup>38</sup> », on constate que la petite ville reste tout de même en retrait pendant cette période. C'est que, « *en 1527, la peste enleva près des deux tiers de la population de Castelmoron* <sup>39</sup> ». C'est pourquoi, à cette époque, « *Henri d'Albret, roi de Navarre, seigneur de Castelmoron et de Pellegrue, [prit la décision, sous l'impulsion de son épouse Marguerite d'Angoulême, de repeupler] le pays en appelant des Saintongais, des Angoumois et des Poitevins* <sup>40</sup> ».

37 Georges Lanoire et Gervais Garineau op.cit. « *De toutes les familles nobles d'Aquitaine c'est, sans nul doute, celle des Albret qui a connu le plus illustre destin. Modestes seigneurs gascons à l'origine, les Albret parvinrent, en effet, à se hisser au premier rang de la noblesse du royaume et finirent par monter sur le trône de Navarre, avant de donner à la France un de ses plus grands rois* » (J.B. Marquette : « Les Albret » op.cit.).

38 Georges Lanoire et Gervais Garineau op.cit.

39 Fond « Saint-Saud » (op.cit.).

40 Robert Boutruche : « Les courants de peuplement dans l'Entre-deux-Mers » (1935). C'est cette population immigrante (venant aussi de Charente et de Vendée) qui, regroupée dans les villages autour de Monségur (dont Castelmoron), formera en terre gasconne un îlot de langue d'oïl que l'on dénommera plus tard « Gavacherie de Monségur ». « *L'originalité de cette "Gavacherie de Monségur" vient de ce que cette immigration y a duré jusque vers 1530* » (René Costedoat : « Regard sur le protestantisme en Entre-deux-Mers aux temps des combats, des bûchers et des batailles » in : « Contribution à l'histoire du protestantisme en Entre-deux-Mers » (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine et de l'Environnement du Canton de Targon). On peut donc légitimement considérer que ce sont « *ces nouveaux habitants qui [de par la dissémination de la population locale du fait*



En 1556, après le décès d'Henri d'Albret, le roi de France Henri II érige l'Albret en duché en faveur du roi-consort de Navarre, Antoine de Bourbon, et de son épouse Jeanne d'Albret, reine de Navarre, fille d'Henri d'Albret, nièce de François 1<sup>er</sup>. Il leur accorde le droit de créer dans leur duché (dont Nérac devient la capitale) des sièges sénéchaux, notamment à Castelmoron, le duché occupant alors « *une grande partie de l'Entre-deux-Mers oriental* »<sup>41</sup>.

Cette époque consacre donc la renaissance de Castelmoron, à qui on attribue le commandement de l'une des quatre sénéchaussées du duché. Plus précisément, le duché possède un sénéchal assisté de quatre lieutenants à Nérac, Casteljaloux, Tartas et Castelmoron, le lieutenant de Nérac ayant « *la qualité de Lieutenant général* »<sup>42</sup>. La sénéchaussée de Castelmoron « *s'étend, avec des trous, de Gironde [sur Dropt] jusqu'à Pessac [sur Dordogne] ; les juridictions de Rions et de Vayres en dépendent* »<sup>43</sup>. Cette juridiction est non seulement étendue mais dispersée, ce qui rend son administration difficile. Le bâtiment de la sénéchaussée comprend les bureaux de la trésorerie, la salle d'audience du tribunal (pour les décisions de justice). La place de Castelmoron est donc importante, à la fois comme forteresse militaire et comme siège de la sénéchaussée. La ville est à ce moment dotée d'un palais ducal. Henri de Navarre (fils de Jeanne d'Albret) confie la garde de la ville à deux capitaines fidèles et expérimentés<sup>44</sup>.

## Le bastion calviniste

Pour sa part, fidèle à l'esprit de sa mère (Marguerite d'Angoulême, sœur de François 1<sup>er</sup>), Jeanne d'Albret favorise l'implantation de la réforme calviniste en ses terres<sup>45</sup>. À cette époque, des arrestations « *pour crime d'hérésie* » ont déjà eu lieu dans l'Entre-deux-Mers<sup>46</sup>. En 1560, elle-même passe au calvinisme, officialisant en son royaume la nouvelle religion par une ordonnance de 1561, abjurant le catholicisme à Pau. On écrit alors triomphalement à Calvin que désormais « *la messe est houstée de toutes les terres du Roy de Navarre* »<sup>47</sup>. Selon la règle du *Cujus regio, ejus religio* (« tel Prince, telle religion ») voulant que la religion d'un peuple soit celle de son souverain, Castel-

---

*des épidémies*] sont les ancêtres [de la plupart des] des habitants actuels » (Fond « Saint-Saud » op.cit.)

41 René Costedoat op.cit.

42 Christophe Blanquie : « Royaux et seigneuriaux, les officiers du présidial de Nérac » (2001). À cette époque, le sénéchal, au même titre que le bailli dans le nord de la France, est (un peu comme un préfet aujourd'hui) le représentant de l'autorité centrale sur le territoire dont il a la charge. C'est lui qui s'occupe de la bonne marche de l'industrie, de l'artisanat et de l'agriculture sur son territoire, qui entretient les chemins existants et en établit de nouveaux pour intensifier le commerce, qui supervise la maréchaussée afin de garantir la sécurité des biens et des personnes, qui s'occupe de l'enseignement en nommant les instituteurs (c'est lui qui créé la première école à Castelmoron), qui lève les troupes pour les régiments du roi et de la reine, qui récolte les impôts. Pour toutes ces tâches, il est assisté par des lieutenants et, pour la collecte des impôts, par des collecteurs (Cf. Georges Lanoire et Gervais Garineau op.cit.). En outre, il faut préciser que « *Castelmoron-d'Albret fut érigé en sénéchaussée avec cour de justice. Cette cour jugeait en 2ème ressort pour les cas moins graves des petites juridictions locales et en premier ressort pour les cas graves sur environ 70 paroisses, au sud et au nord de la Dordogne* » (Pierre Coudroy de Lille in : « Le calvinisme en Réolais aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles » - Contribution à l'histoire du protestantisme en Entre-deux-Mers » op.cit.).

43 René Costedoat op.cit. La sénéchaussée couvrait 78 paroisses, couvrant une population de 38.000 habitants environ.

44 Selon la tradition orale, celui qui sera en 1589 roi de France (et qui n'est pour l'heure que roi de Navarre) semble avoir été très attaché au bourg, venant régulièrement, participant notamment à la fête annuelle du « dépiquage » (battage au fléau et passage au rouleau) des céréales qui se tenait place de la Tranchée, raison pour laquelle il paraît avoir été fort regretté par les paysans de la région à sa mort en 1610 (Georges Lanoire et Gervais Garineau op.cit.). Cette appréciation est aussi mentionnée dans le fond « Saint-Saud »(op.cit.) : « *Henri IV avait une affection toute particulière pour les habitants de Castelmoron, qu'il appelait ses enfants* », le village lui-même étant qualifié comme « *l'enfant chéri du Béarnais* ». « *C'est ce que prouvent suffisamment les deux lettres* » adressées à Symphorien de Duras et Blaise de Monluc. (op.cit.). Il y a manifestement une dimension affective attachée au village qui explique sans doute pourquoi une aussi petite place a été choisie par les Albret à la tête d'une sénéchaussée.

45 Pour reprendre l'argument de Pierre Coudroy de Lille, « *nous ne parlerons pas de Protestantisme, mot qui fait l'amalgame entre le Calvinisme et le Luthérianisme, car en Aquitaine ce fut la doctrine de Calvin qui fut prêchée par lui-même en séjour en 1534 à Angoulême, puis à Nérac* » (op.cit.).

46 « Contribution à l'histoire du protestantisme en Entre-deux-Mers » op.cit.. « *Dès 1542, la Réforme est présente à Monségur* » (René Costedoat op.cit.).

47 Ibid.

moron est de facto une place calviniste<sup>48</sup> même si, dans les faits, on ne compte dans l'Entre-deux-Mers « que peu d'églises réformées <sup>49</sup> ».

Mais les affrontements violents entre huguenots et catholiques provoquent une radicalisation du conflit. En 1561, Sauveterre est par exemple envahi par près de 800 réformés armés « menés par le seigneur de Puch », qui « rompent images, autels [et] crucifix »<sup>50</sup>. À partir de 1562, le maréchal Blaise de Monluc entreprend au nom du roi de France des expéditions punitives contre les huguenots, « laissant derrière lui une traînée de pendus <sup>51</sup> ». Monségur (qui a expulsé sans ménagement ses catholiques) est assiégée et mise à sac, ce qui provoque 700 morts parmi les huguenots. À côté, Castelmoron résiste encore comme bastion calviniste. Ce climat de guerre civile provoque une grande famine en Entre-deux-Mers.



Jeanne d'Albret

C'est pourtant à ce moment d'extrême confusion que, en « contravention aux édits du Roy <sup>52</sup> », la reine de Navarre consacre en avril 1563 le culte réformé dans le duché d'Albret. Au-delà de la provocation politique, ce radicalisme confessionnel, qualifié par les contemporains de « fanatisme » religieux, lui sera reproché, cet extrémisme conduisant à l'irrationalité des « guerres de religion »<sup>53</sup>. En 1568, menacée d'arrestation (avec son fils Henri de Navarre, Condé et Coligny), il est possible que Jeanne d'Albret, avant d'aller se réfugier à La Rochelle, ait séjourné un temps à

---

48 « En 1560, Jeanne d'Albret se convertissant officiellement au Calvinisme, faisait passer ses états sous la nouvelle religion. L'Albret devint calviniste : Nérac, Casteljaloux, mais aussi Ailas, "Gironde en Albret" disait-on, Castelmoron-d'Albret, Gensac, Pellegrue et autres sièges de juridiction. En effet, le lien féodal existant autrefois créait des obligations entre celui qui rendait hommage et le seigneur dominant », appliquant ainsi le principe politique instauré au XVI<sup>e</sup> siècle dans le Saint-Empire romain germanique selon lequel la religion d'un peuple devait être celle de son souverain. Voilà pourquoi « les principaux magistrats [de la sénéchaussée de Castelmoron] étaient de la nouvelle religion » (par exemple « André de Meslon, un très fidèle d'Henri de Navarre », premier sénéchal de Castelmoron), même si « tous les hommes de loi, avocats, procureurs, notaires » qui étaient sous son autorité « n'étaient pas tous calvinistes ». (Pierre Coudroy de Lille op.cit.).

49 C'est-à-dire de bâtiments officiels dédiés au culte (René Costedoat op.cit.) « On ne compte [en effet] qu'une église [réformée] à Cabara et une autre à Pujols. On est loin des densités environnant Sainte-Foy » (ibid.). Même au XVII<sup>e</sup> siècle, l'Entre-deux-Mers réformé ne sera en tout et pour tout représenté que « par les Églises de Castelmoron et Pellegrue (pas toujours) et par celles de Sainte-Foy. À l'autre extrémité, celle de Gironde est parfois vacante » (ibid.).

50 « Contribution à l'histoire du protestantisme en Entre-deux-Mers » op.cit. Les torts sont d'autant plus répartis des deux côtés que le conflit, prenant l'allure hideuse d'une guerre civile, dépasse très largement la question de l'appartenance religieuse : « Pour répondre aux langues de prêtres arrachées à Bazas, et aux femmes que Symphorien de Durfort, sire de Duras, lieutenant de Condé, fait éclater à Agen en leur bourrant le sexe de poudre, Monluc pend soixante-dix huguenots dans les halles de Targon, et il en branche une quarantaine dans les chênes verts de Sauveterre de Guienne, rappelle l'introduction aux Commentaires du maréchal [Blaise de Monluc] - toutes choses que celui-ci n'a pas dites mais que l'histoire locale a retenues » (Éliane Viennot in : « Les femmes dans les « troubles » du XVI<sup>e</sup> siècle »).

51 René Costedoat op.cit.

52 Ibid.

53 Jeanne d'Albret faisait parti du fameux triumvirat des ultras (côté huguenot) avec Condé et Coligny. En Béarn, elle ira même jusqu'à interdire le culte catholique et à expulser le clergé. Mais d'autres femmes prirent aussi directement parti dans ces troubles, comme le relève Éliane Viennot : « On trouve des femmes à la tête des camps qui s'affrontent. Du côté huguenot, elles furent particulièrement actives, notamment dans les premières années des « troubles », plus militantes que militaires [à l'instar de] Jeanne d'Albret. [Côté catholique], les duchesses de Nemours, de Guise et de Montpensier à Paris, la duchesse de Mercoeur en Bretagne, la comtesse de Sault en Provence furent les figures de proue de l'opposition au roi de Navarre » (Éliane Viennot op.cit.).

Castelmoron, la place étant sûre<sup>54</sup>. Ravie de l'accueil qu'elle y reçoit, elle y revient l'année suivante : « le 11 avril 1569, un feu de joie fut allumé au carrefour de Gauthier pour saluer l'arrivée de la reine ». Durant ce séjour, elle a « une entrevue avec André de Meslon dans sa maison de Caumont <sup>55</sup> ». Toujours selon Lanoire, elle y reviendra une dernière fois en 1571, un an avant son décès : « en 1571, Castelmoron eut le bonheur de la revoir. Et c'est à l'occasion de ce dernier passage qu'elle ouvrit un temple pour les fidèles de la religion réformée <sup>56</sup> ».

En octobre 1572, la « Saint-Barthélémy bordelaise » faisant suite à la « Saint-Barthélémy parisienne » du mois d'août (trois mois après la mort de Jeanne d'Albret), massacres et pillages se multiplient dans l'Entre-deux-Mers. En 1573, la disette est déclarée à Bordeaux, la famine « dans le haut-pays »<sup>57</sup>. En 1574, au-delà de « la grande forteresse huguenote de la Guyenne » que constituent les villes de Castillon, Gensac, Sainte-Foy et Bergerac, on juge que « les ennemis du roi » sont toujours en Entre-deux-Mers, même si les positions y sont indécises. En 1586, Monségur (pour la seconde fois) est assiégée, prise et mise à sac, cette fois-ci par le duc de Mayenne et Jacques de Matignon, lieutenant général en Guyenne. Mayenne prend en revanche Castelmoron sans combat, et même avec une déconcertante facilité (ce que Philippe de Mornay, seigneur du Plessis, calviniste mais apôtre de la tolérance religieuse relève avec contentement, commentant que Castelmoron a été « un lieu aussi aisé à prendre qu'il a été facile dès le lendemain de [le] recouvrer »<sup>58</sup>. Puis c'est le tour de Castillon d'être prise.

En 1589, la reconnaissance d'Henri IV comme roi de France et son abjuration du protestantisme en 1593 mettent fin à la « guerre des religions » en 1598, ce que consacre la promulgation de l'Édit de Nantes en 1600. Mais il faudra attendre 1622 sous Louis XIII (lequel « normalise » le Béarn en 1620, investit Bergerac avec son armée en 1621, Sainte-Foy en 1622) pour que la paix confessionnelle en France soit reconnue comme achevée. En 1589, lors de l'avènement d'Henri IV comme roi de France, le duché d'Albret (incorporant Castelmoron) est rattaché à la couronne de France. Les successeurs de la maison d'Albret se mettent alors loyalement au service des Bourbons.

## Vers la fin de l'Ancien Régime

En 1639, Henri II de Bourbon-Condé, prince de Condé, voulant lever une armée contre l'Espagne pour le compte de Louis XIII, s'adresse aux jurats (notables) de Castelmoron pour lui accorder des hommes. Un peu plus tard, suite à la disgrâce de ce même Condé, Mazarin prend possession (pour son avantage personnel) du fief de Castelmoron en 1648, et y séjourne quelque temps. Il y revient en 1650, et une dernière fois en 1652, chassé par une révolte seigneuriale de son château de Saint-Germain-en-Laye. Jugeant les eaux stagnantes dans les fossés nauséabondes, polluées par les immondices jetés par les habitants, attirant les batraciens et les moustiques (qui, dit-on, l'empêchaient de dormir), il ordonne de combler les fossés, le site étant devenu pour lui une résidence de jouissance bien plus qu'une place défensive<sup>59</sup>.

---

54 C'est une supposition historique, la date de 1568 coïncidant avec le retranchement de Jeanne d'Albret à La Rochelle et un de ses séjours supposés à Castelmoron. À vrai dire, seul Lanoire évoque les trois séjours de Jeanne d'Albret à Castelmoron (1568, 1569, 1571), mais sans citer ses sources.

55 Georges Lanoire et Gervais Garineau op.cit.

56 Ibid.. C'est donc à partir de 1571 que Castelmoron semble devoir posséder une église réformée officielle. Ce lieu de culte, qui deviendra à l'époque contemporaine une salle des fêtes, est aujourd'hui une salle communale ayant pris l'appellation évocatrice de « salle du Temple ».

57 « Contribution à l'histoire du protestantisme en Entre-deux-Mers » op.cit.

58 Ibid. On considère que ce n'est qu'à partir de cette date que la sénéchaussée de Castelmoron commence réellement son activité (cf. Fond « Saint-Saud » op.cit.).

59 Georges Lanoire et Gervais Garineau op.cit.



Toujours en 1652, le duché d'Albret est détaché de la couronne de France sous Louis XIV, devenant la possession de Frédéric-Maurice de La Tour d'Auvergne, duc de Bouillon (frère du grand Turenne, maréchal de France), celui-ci ayant cédé en échange (dix ans plus tôt) au roi Louis XIII la principauté de Sedan et Raucourt. Érigé en duché-pairie, le duché d'Albret est définitivement rattaché à la couronne le 7 mars 1661, suite à la cession qu'en fait Louis de Bourbon, prince de Condé, héritier des Bouillon, au roi de France<sup>60</sup>.

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, le bourg de Castelmoron est en complète décrépitude : « *en 1715, la ville de Castelmoron ne compte que 28 maisons, la plupart inhabitées et tombant en ruines*<sup>61</sup> ». Il faut dire ici que la révocation de l'édit de Nantes prononcée en 1685 « *vint aggraver les malheurs de cette contrée. Des compagnies de dragons furent plusieurs fois logées à Castelmoron dont les habitants émigrèrent ou se firent catholiques, de sorte qu'en peu de temps l'industrie et le commerce s'éteignirent encore* »<sup>62</sup>. Dans ce contexte, on comprend que l'initiative prise en 1775 par l'intendant de Guyenne de prélever de nouveaux impôts ait été mal acceptée. Armés de pioches, de faux, de haches et de fourches, les paysans des villages avoisinants se rendent à la sénéchaussée, enfoncent la porte, pénètrent dans les lieux et brûlent les documents officiels dont ils s'emparent sur la place publique. La maison de la sénéchaussée, saccagée par les émeutiers, est restaurée l'année suivante (1776), date figurant encore de nos jours sur le linteau de la porte d'entrée de la maison.

Le malaise grandissant, le sénéchal de Castelmoron fera d'ailleurs procéder à la rédaction de cahiers de plaintes, doléances et remontrances, qui, transmis conjointement par le Tiers-État et la Noblesse, donneront lieu à la tenue quelques années plus tard des États Généraux. Nous sommes à l'aube de la Révolution française.

## Roc-Marat

Jusqu'à la Révolution, Castelmoron reste le chef-lieu du duché d'Albret. Le 14 juillet 1789 (jour de la prise de la Bastille), un feu de joie est allumé place de la Tranchée. Le dimanche qui suit le 4 août (abolition des privilèges), les seigneurs des environs de Castelmoron, sortant de la messe, viennent remettre à l'officier municipal leurs titres de noblesse et prêter serment au nouveau régime.

En 1789, la sénéchaussée envoie quatre députés aux États Généraux. Après l'intervention du député Peyruchaud, non appréciée par Robespierre, la sénéchaussée de la ville est dissoute, et la ville amputée de toutes ses terres alentour, réduite administrativement à l'enceinte du bourg castral (qui en fera de ce fait le plus petit village de France en superficie). Castelmoron devient alors le chef-lieu d'un canton de onze communes, sous le nom de Roc-Marat (ou Castel-Marat), dépendant du district de La Réole. Roc-Marat est alors administré par Nau-Bélisle (ex Nau de Bélisle), ex député de la sénéchaussée, ex premier jurat du dernier maire de Castelmoron. Après la Terreur (1792-1794), le bourg retrouve son nom de Castelmoron ; il est rattaché au canton de Monségur.

---

60 Ibid.

61 Ibid. Pourtant, sur une carte de la partie septentrionale du Bazadais réalisée en 1759 par Pierre de Belleyme, ingénieur géographe du roi, on constate que la taille et le style de la police utilisés pour figurer Castelmoron indiquent que le village a l'importance de Sauveterre, Monségur ou Duras (la carte est reproduite sur le site Interne de la Vallée du Dropt).

62 Fond « Saint-Saud » op.cit.

## Les temps modernes

En 1828, Castelmoron reçoit une visite impromptue, celle de Charles X et de son fils aîné, Louis-Antoine d'Artois, Dauphin de France. Ces derniers, parvenus au moulin de Ségur, doivent mettre pied à terre et pousser eux-mêmes leur carrosse pour atteindre la petite porte de la ville. Personne ne les attendant, ils se réfugient à l'église, s'agenouillant devant le maître-autel. Se rendant compte de la dignité de ses visiteurs, le maire les fait venir sous la halle où une grande table est dressée, laissant finalement à ces illustres invités un excellent souvenir. Fin de la même année, un legs est envoyé par Louis de France, duc d'Angoulême, en reconnaissance de ce si bon accueil. Ce don permettra en 1829 l'élargissement de l'église jugée trop étroite.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (1853), des travaux de voirie font disparaître la porte des douves au nord, facilitant l'accès au bourg. La route principale Sauveterre-Monségur (qui traversait jusqu'ici le village en passant par les portes nord et ouest) est déviée ; elle évite le bourg et passe désormais au pied du site escarpé. Par ailleurs, l'élargissement de l'artère passant dans le bourg permet un accès plus aisé à la route de Saint-Martin-du-Puy.

Un engouement pour Castelmoron naît au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans le milieu des érudits : M. de Lamontagne en 1846 et M. Lapouyade en 1847, membres de la Commission des Monuments Historiques du Département, visitent le bourg et s'intéressent à son enceinte, qui a partiellement disparue. Puis, c'est au tour de Léo Drouyn, en avril 1859, d'être séduit par le site naturel du bourg, mais aussi par ses vestiges archéologiques. L'artiste archéologue dessine à cette occasion deux vues différentes du bourg castral, dont seule la plus typique est gravée.



Dessin du village par Léo Drouyn

Au XX<sup>e</sup> siècle et ce, jusqu'aux années 1950, Castelmoron reste un centre pour les communes limitrophes. On y trouve commerces alimentaires, cafés, restaurants, dancing, cinéma, coiffeur, forgeron, charron, mécanicien, contributions indirectes, bureau de poste. Une foire s'y tient régulièrement.

Puis le commerce local diminue irrémédiablement, et Castelmoron perd son rôle de bourg-centre. L'école est aujourd'hui fermée et le commerce ne compte plus qu'un bar, une brocante, un forgeron et un potier. Son site inscrit à l'inventaire des sites pittoresques de Gironde attire les touristes et la faveur des producteurs de cinéma : des scènes de « La Bicyclette bleue » et de « Semailles et moissons » y ont notamment été tournées.